



Association pour la préservation du lac Magog

VOTRE INFOLETTRE DÉCEMBRE 2023

Votre conseil d'administration 2023-2024

Jacques Dodier, président, Germain Thibault, vice-président qualité de l'eau, Liane Savard, vice-présidente communication, Suzanne Chevalier, trésorière, Joanne Sarrasin, secrétaire, Aline Dumont et Patricia Guekjian, administratrices, Jean Désy, Jean-François Lachance, Roger Paquette, Christian Perreault administrateurs.

À l'AGA de juin 2023, les cinq thématiques et les actions du Plan d'action triennal 2023-2026 ont été présentées :

1. **Concertation structurée avec les trois municipalités riveraines : rencontres réalisées**
2. **Qualité de l'eau : prélèvements et analyses, mesures de la transparence de l'eau**
3. **Signalisation et sécurité nautique : bouées nautiques privées de renseignements**
4. **Communication : révision des moyens de communication, notamment de la page Web**
5. **Recrutement : réglementation à revoir**

La réalisation du Plan d'actions triennal 2023-2026 se poursuit :

1. Concertation structurée avec les trois municipalités riveraines :

La rencontre des trois municipalités le 19 mai 2023 organisée par votre Association a permis d'identifier les actions à mettre en place afin que les trois municipalités s'investissent dans des dossiers en commun. Par la suite, selon les dossiers spécifiques, des rencontres ont eu lieu avec chacune des municipalités.

2. Qualité de l'eau :

- **Prélèvements, analyses de l'eau et mesures de la transparence** : Germain Thibault, vice-président responsable, poursuit le travail en conformité avec les directives du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Cette année, seules les mesures de transparence ont été effectuées, conformément à la recommandation du RSVL. Rencontre avec la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley afin de connaître l'état de l'eau du ruisseau Lamontagne. Des prélèvements additionnels sont prévus en 2024 afin de mieux identifier les sources de pollution. De plus, cinq (5) ruisseaux problématiques ont été ciblés. Une demande d'aide financière pour les prélèvements dans ces derniers a été demandée à la municipalité.
- **Sentinelle du lac Magog** : Le COGESAF et le Conseil Régional de l'Environnement de l'Estrie (CREE) ont mis sur pied en 2012 un réseau de sentinelles qui vise à accroître la connaissance de la problématique des cyanobactéries dans les lacs et rivières en formant des bénévoles qui assurent une surveillance régulière de leur plan d'eau. Jean Désy, membre du CA, joue ce rôle de sentinelle en signalant au Cogesaf les observations de phénomènes particuliers.
- **Lavage des embarcations** : L'Association a formé un groupe de travail afin de traiter cet important dossier. De son côté, la MRC de Memphrémagog a procédé à l'embauche d'une firme pour évaluer une stratégie régionale de stations de lavage, ce qui permettrait aux municipalités intéressées d'analyser les différentes options proposées et de choisir celle qui s'appliquerait sur leur territoire. L'Association a demandé à être consultée dans cette démarche.

3. **Signalisation et sécurité nautique :**

Des bouées nautiques privées de renseignements sont installées dans le lac, la rivière Magog et la Baie Beaulieu. Le président Jacques Dodier poursuit ce travail avec l'aide de bénévoles. La Ville de Sherbrooke soutient les actions de l'Association, notamment pour le remisage des bouées.

4. **Communication :**

Un comité communication, piloté par Liane Savard, vice-présente communication, a présenté un Plan de communications contenant plusieurs propositions pour revampier l'image corporative de l'Association et améliorer les communications avec ses membres. Nous vous inviterons sous peu pour vous associer à cette démarche.

5. **Recrutement :** Le comité recrutement géré par la trésorière Suzanne Chevalier présentera un plan de recrutement visant notamment à revoir les catégories de membres, ainsi que la réglementation relative à la période d'abonnement.

Autre dossier important en cours :

Navigation de plaisance : Modernisation de la Réglementation sur les restrictions visant l'utilisation de bâtiments (RRVUB) de Transports Canada (TC) : Transports Canada (TC), responsable de la navigation sur les lacs et cours d'eau du Canada, annonce un allègement du processus permettant aux autorités locales de demander au gouvernement fédéral une restriction de la **navigation de plaisance** sur les plans d'eau de leur territoire. TC ouvre une consultation sur la modernisation de la **Réglementation sur les restrictions visant l'utilisation de bâtiments (RRVUB)**. La Fédération québécoise de défense des lacs et cours d'eau (FQDLC) soumet un mémoire que l'APLMagog appuie. Elle informe les trois municipalités riveraines de cette modification et tente de tenir une rencontre pour discuter de restrictions qui pourraient être soumises, notamment la réduction de la vitesse dans la rivière Magog en aval ainsi que dans la Baie Beaulieu.

MERCI À NOS PARTENAIRES

- Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, Ville de Magog, Ville de Sherbrooke et la MRC de Memphrémagog
- Memphrémagog Conservation Inc. (MCI), Bleu Massawippi, Société de conservation du lac Lovering (SCLL)
- Conseil de gouvernance de l'eau des bassins de la rivière St-François (Cogesaf), RAPPEL (Coopérative de solidarité en protection de l'eau)
- Conseil régional de l'environnement (CREE)

UN DON POUR NOUS SOUTENIR ET NOUS ENCOURAGER

Nous sommes reconnaissants pour tous les dons reçus qui aident grandement l'APLMagog à poursuivre sa mission qui vise à assurer la protection de l'eau de la rivière et du lac Magog des diverses formes de pollution. (www.aplm.ca)
Pour tout don supérieur à 25\$, vous recevrez un reçu fiscal.

Veillez noter que l'adresse courriel pour nous joindre est maintenant : information@aplm.ca

Notre adresse postale est maintenant : Case postale 161, Sainte-Catherine-de-Hatley, QC, J0B 1W0



Les membres bénévoles du conseil d'administration vous remercient très sincèrement pour votre soutien et vous souhaitent de joyeuses fêtes et une excellente année 2024 !